

**Cif-Aidants**[www.cif-aidants.com](http://www.cif-aidants.com)[contact@cif-aidants.fr](mailto:contact@cif-aidants.fr)

05 53 24 97 27



**11 millions d'aidants** prennent en charge régulièrement une personne dépendante ou fragilisée. Plus de 50 % exercent une activité professionnelle et doivent concilier vie active et soutien à leur proche dépendant.

Les préconisations de l'Anesm, ainsi que la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement de sa population entérinent et renforcent le fait que l'aidant devient un partenaire incontournable des équipes sociales et médico-sociales à domicile comme en établissement.

Le rôle des professionnels est d'établir des liens de collaboration avec l'aidant et de le soutenir dans son rôle. Pour initier de nouvelles solutions d'accompagnement, il devient indispensable de mieux les connaître afin de faire des proches-aidants des partenaires de l'établissement.

## « Comprendre les aidants pour mieux les accompagner en EHPAD »

### Etablir un contrat de confiance avec les proches de vos résidents

#### OBJECTIFS

- Connaître et mieux comprendre les besoins des aidants
- Comment aider l'aidant à évaluer ses limites et accepter de déléguer ?
- Comment prendre en compte l'aidant dans le projet d'établissement ?
- Connaître les recommandations de bonnes pratiques à l'égard des aidants
- Comment mettre en place les solutions et les outils pour repérer l'aidant référent ?
- Comment faire des Aidants de véritables partenaires des équipes ?

#### CONTENU

- Les Aidants : Aspect psychosociaux, le cas particulier des Salariés-Aidants, loi-cadre.
- L'aidant principal : l'aidant référent, les différents profils-types, rôle central de l'aidant, les différents outils de repérage.
- Droits et interlocuteurs : la relation avec l'aidant, la conciliation des territoires et des compétences.
- L'Aidant en difficulté : le fardeau de l'aidant (Facteurs prédictifs, instruments d'évaluation), la santé de l'aidant (Les conséquences liées au rôle d'aidant, au stress et au sentiment de culpabilité), les répercussions sur la qualité de la relation Aidant-Aidé, les limites de l'aidant.
- Accompagner l'aidant : la loi ASV, le positionnement du professionnel dans l'accompagnement de l'aidant, les différentes formes d'accompagnement, les solutions disponibles (aides matérielles, financières, psychologiques), la formation.

#### ORGANISATION

##### Formateur

Expert de l'accompagnement des aidants

##### Moyens pédagogiques :

- Supports audiovisuels : « parole de terrain », vidéos de mises en situation.
- Exercices pratiques et mises en situation : échanges d'expériences, mise en lien des données théoriques.
- Attestation de formation à l'issue de la formation.
- Assistance post-formation.

**Durée** : 2 jours – Intra/Inter

**Public** : EMS-EHPAD-MAS et professionnels en contact avec les aidants

